

# CONSEIL GENERAL DE VAUX-SUR-MORGES

Procès-verbal de la séance du  
7 JUIN 2017 20H15

REFUGE DES CHAMPS DES BOZ

## ORDRE DU JOUR

1. Appel.
2. Admissions -assermentations, démissions.
3. Adoption du PV du 15 février 2017
- 4.1 Election du Président.
- 4.2 Election du vice-président.
- 4.3 Election de deux scrutateurs et deux suppléants.
- 4.4 Election de la commission de gestion et un suppléant
- 4.5 Election des délégués aux associations.
5. Préavis N° 02 / 2017, comptes 2016
6. Préavis N° 03 / 2017, demande de crédit Le Collège.
7. Préavis N° 04 / 2017, demande de crédit La Forge.
8. Communications municipales.
9. Divers.

### APPEL, ORDRE DU JOUR

#### Appel

- 01 M le Président ouvre la séance à 20h15, et souhaite la bienvenue à chacun pour cette séance extra muros aux Champs des Boz. Il cède ensuite la parole au secrétaire qui procède à l'appel: Nous comptons **21** Conseillers **présents**, 11 excusés et 1 absent.

#### OJ

- 02 L'ordre du jour sera suivi tel que présenté.

### ADMISSIONS, ASSERMENTATIONS, DEMISSIONS.

.

- 03 Aucune admission ni démission n'est parvenue au bureau; notre assemblée délibérante compte 33 membres à ce jour.

### PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 15 février 2017

.

- 04 Le dernier procès-verbal du 15 février est **adopté** tel que présenté, **à l'unanimité**, moyennant une petite modification de forme suggérée par M Menzel.

### ELECTION DU PRESIDENT DU CONSEIL

- 
- .  
05 Mesdames les scrutatrices Gebhard et Höhener distribuent les bulletins pour l'élection du Président du Conseil; est **élu avec 18 voix, M Menzel** ( 2 blancs, un nul ).

---

**ELECTION DU VICE-PRESIDENT**

---

- .  
06 M lePrésident annonce que Mme **Oulevey Bachmann**, vice présidente en fonction mais excusée ce soir, accepterait de rempiler; elle est **élue par acclamation**.

---

**ELECTION DE DEUX SCRUTATEURS ET DEUX SUPPLEANTS**

---

- .  
07 Comme le suggère l'usage, les deux suppléantes **Françoise Valsesia** et **Lina Riccio Lardet** **sont élues** par acclamation à la charge de **scrutateur**. Quant aux postes de **suppléants**, la situation est assez rare pour la relever, quatre personnes revendiquent les deux places à repourvoir: le couple François et Claire Denis et Daniel et Carole Harriet. Ces derniers retirent leurs candidatures et attendront encore un peu; sont donc **élus** par acclamation **les Denis séniors**.

---

**ELECTION DE LA COMM GESTION ET UN SUPPLEANT**

---

- .  
08 M Höhener, membre, est excusé et M Gebhard se présente pour un siège à la commission de gestion. M Lardet se propose comme suppléant. Après élections, la commission de gestion 2017 - 18 est ainsi composée: Mme **Jacqueline Lux**, Présidente rapporteur, Mme **Christine Riesen Sutter** membre, M **Claude Alain Gebhard** membre, M **Jean Pierre Lardet** suppléant.

---

**ELECTION DES DELEGUES AUX ASSOCIATIONS**

---

**Délégation ERM**

- 09 M Menzel demande à M Breton s'il accepte de confirmer son mandat; en effet il fut précédemment élu en tant que représentant ad intérim au Conseil ERM; **M Breton** est confirmé dans sa représentation par acclamation.

---

**PREAVIS 02/ 2017, COMPTES 2016**

---

- .  
10 Fr Denis, rapporteur, donne lecture du rapport de la commission de gestion sur les comptes 2016. La commission relève une différence importante de 4 millions et demi entre le budget et les comptes; M le Syndic s'en explique en présentant la façon d'intégrer la facture péréquative à notre comptabilité. Satisfaite de ces éclaircissements, et sur proposition de la commission, **l'assemblée adopte les comptes 2016 à l'unanimité**.

---

**PREAVIS 03 / 2017 DEMAMDE DE CREDIT LE COLLEGE**

---

---

## Entretien du bâtiment communal

- 11 Mme Lux Gerber présente le rapport de commission sur cet objet, et propose d'amender le préavis municipal en y incluant la possibilité d'une variante écologique pour l'isolation de notre bâtiment. M Perret-Gentil qui conduit cette étude de rénovation précise que l'isolation extérieure doit respecter les directives cantonales, le bâtiment étant classé en note 2 au recensement architectural. De plus une isolation végétale demanderait une épaisseur de 16 cm, incompatible avec les encadrements de fenêtres, volets, et autres éléments du bâtiment. M Perret-Gentil s'exprime encore sur l'avenir à titre plus général du Collège, et qu'au-delà d'un certain montant à investir, une étude serait nécessaire. Mme Lux pense que les études sont coûteuses et pas indispensables; M le Syndic quant à lui, précise qu'il n'engagera pas les finances communales sans une analyse générale du bâtiment. Après avoir encore entendu diverses remarques sur l'état sanitaire du logement Breton, les délais et autres coûts, ainsi que les avis et commentaires des locataires, M Menzel demande le vote sur le préavis **N° 03/2017, amendé** et complété par la variante B souhaitée par la commission de gestion. Ce préavis est **adopté par 13 voix** pour, 2 contre et 5 abstentions.

---

## PREAVIS 04 / 2017, DEMANDE DE CREDIT LA FORGE

---

### La Forge

- 12 M Fr Denis présente le rapport de la commission qui approuve sans réserve les objectifs de la Municipalité. M Perret-Gentil relève que ces travaux doivent se faire rapidement suite au départ des locataires, et avant l'arrivée des suivants. Un préavis complémentaire sera présenté lors d'un prochain Conseil, et qui traitera de l'isolation des galetas et du remplacement du système de chauffage. Ce **préavis N° 04/2017 est accepté à l'unanimité**.

---

## COMMUNICATIONS MUNICIPALES

---

### Alain Garcia

- 13 M le Municipal de la police rend compte des événements rapportés par la gendarmerie lors d'une séance en municipalité; notre commune peut être qualifiée de tranquille avec huit événements de minime importance inscrits dans les registres de la police.  
M Garcia également en charge de la mobilité informe l'assemblée que des démarches sont en cours concernant notre desserte par la ligne MBC 728, ainsi que sur notre participation à son financement.  
Concernant l'équipement GED de notre administration, M Garcia confirme l'installation du matériel et la mise en production dès le début du mois de juin. Une dernière information de sa part concerne le FDDER, avec une description des ateliers organisés lors de la séance du 6 juin et un rappel sur la marche à suivre pour la présentation d'une demande auprès du Fonds.

---

### Yves Schopfer

- 14 Notre service de voirie se voit amputé des services d'un collaborateur, en arrêt maladie pour une durée indéterminée. M Schopfer annonce l'engagement à titre intérimaire de M Hervé Schmidt, qui comblera ce manque tant que nécessaire, et dans l'attente de l'engagement d'un collaborateur selon les besoins futurs.

---

### Ch-Antoine Valsesia

- 15 Concernant l'accueil parascolaire, M Valsesia annonce que l'accueil à la journée ne pourra pas être introduit à la rentrée d'été, quelques éléments financiers n'étant pas encore confirmés à cette date.  
M Valsesia en vient ensuite à la consultation cantonale en cours sur l'accueil et l'intégration des élèves handicapés dans le système scolaire traditionnel. Il y voit grand danger que tous les élèves soient finalement pénalisés par cette formule, tant par le manque de personnel et de moyens, que par le manque de connaissances thérapeutiques, compréhensible, des enseignants. Il se dit aussi surpris par le silence et le manque de réaction de ces derniers.

---

**Vincent Denis**

- 16 M le Syndic informe l'assemblée des démarches entreprises par la Municipalité pour tenter une amélioration de notre situation au niveau de la péréquation. Actuellement le Conseil d'Etat prend conscience de la situation pénible et injuste que certaines communes vivent aujourd'hui, et se dit prêt à la discussion. Pour sa part la Municipalité de Vaux prendra part à quelques réunions sur le sujet, organisées par le Syndic de Mies, et entend s'unir avec les communes concernées pour mener le combat.
- V Denis revient sur la motion Lux Gerber ( imposition des successions ) et précise que, renseignements pris auprès de la Préfecture, la solution la mieux adaptée serait une discussion ou proposition lors de la séance du Conseil traitant de l'arrêté d'imposition. M le Président Menzel intervient et relève que la Municipalité n'a pas respecté le délai légal de 12 mois pour produire une réponse au motionnaire, et qu'il souhaite un respect des règles pour l'avenir.

---

**DIVERS**

---

**Cl-Alain Gebhard**

- 17 a remarqué un caillou de grand volume en bordure de route de Saint-Saphorin et redoute qu'il provoque un accident; Y Schopfer prend note.

**Luc Breton**

- 18 souhaite connaître la date de la fin des travaux au centre du Village; en effet il est passablement dérangé dans ces travaux de lutherie par les poussières générées par le chantier. V Denis lui assure un retour au calme pour fin juin.

**Jean-Pierre Guignard**

- 19 se questionne sur la qualité de l'eau du réseau et son apparence grise de ces derniers temps; V Denis répond qu'il s'agit certainement d'une réaction liée à la mise en eau des nouvelles conduites, et qu'en cas de doute sur la qualité sanitaire du produit, un coup de fil au surveillant du réseau le renseignera de suite.

**M-Claire Gebhard**

- 20 remercie la Municipalité pour l'organisation de la journée Maison de la Rivière, visite fort intéressante et suite de journée très conviviale.

**Herbert Nyffenegger**

- 21 propose que la plaque de l'administration communale, qui a subi les outrages du temps, soit réparée.

---

**RAPPEL**

---

.  
M le Président met un terme à la séance à 22 heures, et convie les Conseillers à prolonger la soirée en prenant un petit rafraîchissement.

François Menzel Président

Raymond Stoudmann secrétaire